

UBS (Lux) Equity SICAV – Climate Action (USD)

Sans objectif d'investissement durable

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable. Le Gestionnaire de portefeuille applique des exclusions à l'univers d'investissement du produit financier. Un lien vers la Politique d'exclusion selon des critères de durabilité figure dans le corps du Prospectus.

Les exclusions portent notamment sur l'extraction de charbon thermique, la production d'énergie à partir de charbon thermique et les sables bitumineux. UBS Asset Management n'investit pas dans des entreprises exerçant des activités en lien avec les armes controversées (armes à sous-munitions, mines antipersonnel, armes chimiques et biologiques) ou qui ne respectent pas le Traité de non-prolifération des armes nucléaires.

Les investissements font l'objet d'un filtrage positif en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le produit financier.

Le Gestionnaire de portefeuille utilise un tableau de bord des risques ESG exclusif qui permet aux analystes actions et crédit d'identifier rapidement les entreprises présentant des risques ESG importants à l'aide du « Signal de risque ESG d'UBS ». Ce signal, clair et mesurable, sert de base à une analyse plus approfondie des causes sous-jacentes de ces risques et de leur incidence sur les scénarios d'investissement.

Les entreprises qui ne respectent pas les principes du Pacte mondial des Nations unies et qui ne mettent pas en œuvre de manière effective des mesures correctives crédibles seront exclues de l'univers d'investissement.

Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier

Les caractéristiques suivantes sont promues par le produit financier :

Investit sur les marchés développés et émergents du monde entier au moins 90% de ses actifs nets dans des actions et autres participations de sociétés issues de secteurs à forte intensité carbone affichant des valorisations attrayantes et qui, de l'avis du Gestionnaire de portefeuille, réduiront leurs émissions de carbone au fil du temps. Le Gestionnaire de portefeuille s'engagera auprès de ces sociétés afin de les encourager à accélérer leurs efforts climatiques.

L'indice de référence est un indice de marché élargi dont les composantes ne sont pas évaluées ni sélectionnées en fonction de leurs caractéristiques environnementales et/ou sociales et il n'est donc pas censé être conforme aux caractéristiques promues par le produit financier. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné dans le but d'atteindre les caractéristiques promues par le produit financier.

Cette/Ces caractéristique(s) est/sont mesurée(s) à l'aide de l'/des indicateur(s) suivant(s) :

Les entreprises doivent réduire de 5% par an au moins leurs émissions, telles que mesurées par l'intensité carbone et calculées comme une moyenne pondérée du portefeuille sur un cycle de marché glissant de 5 ans. L'évolution de l'intensité carbone d'une année à l'autre se base sur les émissions de catégorie 1 et 2 à la fin de l'année, pondérées par les participations moyennes d'une entreprise sur une année calendaire. Il est nécessaire de s'engager activement auprès des entreprises cibles afin de suivre et de soutenir leurs efforts de décarbonation.

Stratégie d'investissement

L'/les élément(s) contraignant(s) suivant(s) de la stratégie d'investissement est/sont utilisé(s) pour sélectionner les investissements afin d'atteindre la/les caractéristique(s) promue(s) par ce produit financier :

Investit au moins 90% de ses actifs nets dans des actions et autres participations de sociétés issues de secteurs à forte intensité carbone affichant des valorisations attrayantes et qui, de l'avis du Gestionnaire de portefeuille, réduiront leurs émissions de carbone au fil du temps.

Le calcul ne tient pas compte des liquidités, des instruments dérivés et des instruments d'investissement non notés.

L'/Les élément(s) contraignant(s) est/sont calculé(s) en fin de trimestre en fonction de la moyenne des valeurs constatées chaque jour ouvrable au cours du trimestre considéré.

Proportion d'investissements

La proportion minimale d'investissements utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le produit financier est de 90%. La proportion minimale d'investissements durables du produit financier est de 50%.

Les produits dérivés ne sont pas utilisés pour atteindre les caractéristiques promues par ce produit financier. Les produits dérivés sont principalement utilisés à des fins de couverture et de gestion des liquidités.

Contrôle des caractéristiques environnementales ou sociales

Le gestionnaire de portefeuille dispose d'indicateurs de données et d'un contrôle systémique des directives prénégociation pour surveiller les caractéristiques environnementales ou sociales déclarées promues par le produit financier, notamment les objectifs contraignants énoncés dans la stratégie d'investissement. Il existe un contrôle de surveillance. Des contrôles et des audits indépendants sont également effectués par nos administrateurs de fonds délégués.

Méthodes

Les performances des indicateurs utilisés pour mesurer les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont mesurées quotidiennement, évaluées trimestriellement et font l'objet d'un rapport annuel.

Sources et traitement des données

Les sources de données utilisées pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales déclarées sont les suivantes :

Les données relatives à l'alignement des revenus sur les ODD proviennent d'un fournisseur de données de premier plan

Les données proviennent de fournisseurs de premier plan, sont traitées conformément aux lignes directrices définies et complétées par les recommandations des analystes.

Limites aux méthodes et aux données

Nous appliquons un seuil de couverture minimum pour les sources de données utilisées pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales déclarées du produit financier. Ces seuils permettent de contrôler et de mesurer les objectifs contraignants. L'exactitude des données dépend des fournisseurs tiers. La couverture des sources de données peut s'avérer inférieure à 100% en raison de types d'actifs non couverts, de données incomplètes ou incohérentes et de lacunes dans la couverture de ces fournisseurs tiers.

Diligence raisonnable

Le Groupe UBS et UBS AM investissent des ressources considérables dans les données ESG. Au sein d'UBS AM, le processus de sélection et d'intégration des données est géré conjointement par nos équipes Sustainable Investment (investissement durable) et QED (science des données). Cela garantit que les ensembles de données fournissent des informations significatives et que leur qualité soit élevée. De plus, la sélection et l'intégration des données ne sont qu'un aspect : l'extraction d'informations et leur utilisation effective dans les décisions d'investissement sont les éléments clés.

Politiques d'engagement

Grâce à notre processus de recherche, nous chercherons également à identifier les entreprises pour lesquelles des facteurs ESG et de durabilité importants peuvent présenter un risque négatif à l'avenir. Notre engagement portera en priorité sur ces entreprises et nous aurons également recours au vote par procuration dans le cadre de nos activités de stewardship afin de limiter autant que possible les incidences négatives, le cas échéant. Lorsqu'UBS AM détient directement un actif physique, elle s'assure que ses partenaires s'alignent sur les normes et les indicateurs clés de performance prescrits, qui font l'objet d'un suivi afin que des mesures correctives puissent être prises si les performances et le respect des normes ne sont pas à la hauteur des attentes.

Indice de référence désigné

Sans objet.